



Union Touristique Les Amis de la Nature Section de LILLE



Siège social : M.R.E.S. - 23, rue Gosselet - 59000 LILLE
Web : <http://utan.lille.free.fr> - Email : utanlille@free.fr
Le Président : Jean-Marie Regnault
155, rue de l'Egalité - 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN
Tél./Fax : 03.20.50.40.25 - Email : jeanmarie.regnault@numericable.fr

Déclarée en Préfecture du Nord
le 19 mars 1979
sous le numéro W595003317
Numéro de Siret : 50294344200017

COMPTE RENDU DE LA 37^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 12 décembre 2015

Conformément à l'article 10, de nos statuts ; l'Assemblée Générale ne peut avoir lieu que si le quart des membres visés à l'article 9 est présent. C'est à dire tous les membres âgés d'au moins 16 ans et membres de l'association depuis au moins six mois le jour de l'A. G. Sur les 30 inscrits, nous avons : 26 électeurs : $4 = (6.5) \Rightarrow 7$. Sur les 9 présents, nous avons 8 électeurs présents et 8 excusés avec mandat ; soit une participation de 16 sur 26 inscrits = 61.53 %. 8 présents sur 30 membres = 26.66 %.

Le changement de cette année est que vous avez du émarger une feuille de présence dont une copie sera transmise à la préfecture avec le procès-verbal d'AG. La deuxième est la mise en conformité Avec le fonctionnement des Amos de la Nature (bulletin de vote signé et mise en place d'un règlement intérieur).

Madame AUBRY « Maire de Lille » s'est excusée de ne pouvoir être présente suite à des engagements pris de longue date.

Merci à tous.

Nous avons accueilli Jean-Marie DEKNUDT (Président régional)

Brigitte et Jean-Pierre QUIQUEMPOIS (section de Villeneuve d'Ascq) et Bruneau BUISSETTE (président des Weppes) se sont excusés de ne pouvoir être présents aujourd'hui.

Nous ont fait parvenir leur pouvoir : Pour les membres actifs : Christine et Margot DEHOVE ; Corinne et Lucas NIVASSE ; Laurent, Louise, Alice et Juliette SPARROW.

*** RAPPORT MORAL**

Je commencerais par le décès de Constant DEHOVE survenu le 27 août 2015 à 83 ans. Ancien membre des Amis de la Nature ; d'abord membre de la section de LA MADELEINE en 1968, il avait ensuite rejoint la section de LILLE où il avait pris le poste de trésorier-adjoint de 1993 à 2010. Il était, comme beaucoup d'entre nous, un adepte de Préfaïlles. Je vous demanderai d'honorer sa mémoire ainsi que celle des victimes civiles mortes pour la France en observant une minute de silence.

Je suis président de la section de LILLE depuis 25 ans. La participation aux activités reste toujours mineure, même si le nombre des adhérents a augmenté cette année, malgré le non renouvellement d'une cotisation et la disparition d'une autre.

Une association ne doit pas se cantonner à une seule famille, mais à un groupe de membres actifs soucieux de montrer que les sections du Nord sont fortes et actives.

Pour ce qui est du foyer rural de Boëseghem, même résultat. Il ne faut pas oublier que ce local nous est destiné en tant que future maison des Amis de la Nature. Même si des demandes d'occupation de la grande salle pour des repas, il faut toujours des bras pour les journées de travail qui sont programmées les derniers samedi du mois (de mars à novembre sauf s'il y a une manifestation, comme cette année en juillet avec le 100^e

congrès des espérantistes) et chacun fait ce qu'il peut avec l'aide des autres. Pour la section de Lille, trois familles ont été présentes lors de ces journées. C'est aussi l'occasion de se rencontrer lors de ces journées. Les excuses ne font pas avancer le chantier ; le silence non plus.

"Berg Frei".

*** RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Au sein de la M.R.E.S., nous avons eu l'occasion de pérenniser des activités comme « Le Triangle des Rouges-Barres ou la Nature au Naturel depuis 2008 » avec 55 participants pour 69 en 2014. Cette sortie s'inscrit dans les programmes NaturaLille et diffusées dans les Promenades vertes ainsi que dans les livrets NaturaLille. Aujourd'hui, nous avons également des sites comme : <http://www.lespromenadesvertes.org> et <http://naturealille.org>.

Depuis 2007, nous participons à l'opération « Recyclons nos bouchons de liège usagés ». Le bilan de la collecte 2015 est à 714,800 Kg au 12 décembre avec 191,300 Kg pour les AN, 257,250 Kg pour SANTES et 266,250 Kg pour la MRES. Il reste à ajouter les collectes de décembre. Nous récupérons sur les sites du lycée Beaupré d'Haubourdin, grâce à l'atelier nature dont Jérémie a fait partie l'année où une exposition sur les abeilles avait été organisée avec la mise en place de deux ruches en 2011 et avait permis de récolter 33 kg de miel la première année. Ce miel est la propriété du lycée. Il est, en partie vendu aux élèves du groupe et aux professeurs, le reste est utilisé dans le restaurant scolaire. En 2012, le thème était : les chauves-souris et en 2013, la mare avec la remise en place de supports pour la nidification des foulques macroules et la possibilité de pouvoir observer les libellules, les gerris et autres insectes sans oublier les grenouilles qui se font bien entendre. L'atelier récupère les cartouches d'encre, les piles, les bouchons de plastique, de métal et de liège usagés dont nous avons récupéré 17 Kg et le collège Louis Pasteur de OIGNIES (62) qui a mis en place le même type d'atelier nous a remis 60 Kg de liège.

Marcel-André nous a expliqué que les chauves-souris mangeaient en volant et boivent de la même manière. Mais comme elles voyagent de nuit, on ne les voit pas faire.

Bouchons d'amour collecte les bouchons plastiques et nous remet ses bouchons de liège. Ponctuellement, lors des manifestations, nous avons le salon ARTENA de Wingles en mars avec 4 Kg, des Racines et des Hommes de Harnes l'an prochain en mai.

Le bilan de participation aux activités reste faible, même sur les activités régionales.

Je compte sur chacun pour dynamiser les activités randonnées et chantiers.

*** AU SEIN DE LA REGION**

1) Le local de l'amicale laïque de Boëseghem

Aujourd'hui, l'accès à la grande salle se fait par le garage pour les groupes et soirées.

Le prêt à usages ou prêt commodat a été signé et le système de prêts de salles commence à fonctionner correctement.

La cuisine est terminée. Elle dispose d'une cuisinière électrique vitrocéramique, d'un petit chauffe-eau et de 2 petits réfrigérateurs.

2) Région

1. Le projet de remise à flot de la section de Boëseghem est toujours à l'ordre du jour mais pas de date retenue.
2. La chasse au trésor à Lille le 4 octobre organisé par la section de Villeneuve d'Ascq

avec 40 présents, dont 25 enfants. Véronique V. de Lille était présente avec ses petits-enfants. On s'est tous bien amusés sur cette sortie-là.

3. Le fest-Noz a été un succès comme l'an dernier.

4. L'arbre de Noël avec « L'éveilleur d'étoiles » à Boëseghem le 6 décembre. 70 entrées. L'urne déposée pour les dons a rapporté 6,50 €.

3) National

Aujourd'hui, la Fédération Française a changé son siège social. Il se situe maintenant : FFUTAN C/O Mundo Montreuil - 47 Avenue Pasteur - 93100 MONTREUIL

Le 6 novembre, Marie-Bernard nous disait : Le plan de redressement que nous avons présenté au Tribunal de Grande instance a été accepté. Notre mandataire, le cabinet BTSG a été désigné comme Commissaire à l'Exécution du Plan (CEP).

Nous sommes donc sortis de la période d'observation.

Les créances inférieures à 300 euros vont être remboursées dans les jours qui viennent par le CEP.

Pour que le reste des engagements puisse être tenu, à savoir, en particulier, le remboursement dans les 3 mois des sections et régions créancières ayant opté pour un remboursement à 70 %, il faut bien entendu que nos actifs (siège et Chavants soient vendus).

Une première étape a été franchie : l'acte authentique pour la vente du 197 rue Championnet a été signé le 30 octobre au prix convenu, soit 251.750,- euros. L'argent se trouve chez le CEP.

Reste la signature pour les Chavants qui devrait intervenir rapidement. Je vous tiendrai bien entendu informé.

ADHÉSIONS : Nous avons eu 4 adhésions cette année, pour 1 enlevée de la liste 2014 et 1 AN qui n'a pas renouvelé sa cotisation en 2014. Nous avons 32 AN contre 30 en 2014, ce qui nous donne un résultat positif de 2.

	VAJK	VAJ	V	A	J	K	Symp	TOTAL
2014	30	23	12	7	4	7	0	30
2015	32	28	15	7	6	4	0	32
	2	5	3	0	2	-3	0	2
	7%	22%	25%	0%	50%	-43%	0%	7%

ACTIVITÉS :

- * Pour les activités, (10 / 32) 31.25 % des membres n'ont participé à aucune sortie.
- * 22 - (18) ont participé à une sortie,
- * 10 - (11) membres ont participé à deux sorties,
- * 10 - (09) à trois sorties,
- * 08 - (08) à quatre sorties
- * et enfin 07 (08) à cinq sorties et plus.

* (XX) = Participation de l'année dernière.

Le bilan 2015 reste faible et dans son ensemble par rapport aux années précédentes avec :

- pour l'assemblée générale : 22 (22.00) contre 16 en 2014
- pour le congrès régional : 7 (._._) 7 en 2014
- pour les sorties nature : 2 à 20 (11.00) contre 1 à 27 en 2014
- Pour les visites diverses : - (._._)

- Pour les rando pédestres : 11 (11.00) contre 11 à en 2014
- Pour les rando vélo : - (._) contre 7 en 2008
- Pour les activités diverses : 2 à 302 (46.82) contre 2 à 343 en 2014
- Pour les soirées / repas : 0 à 0 (0.00) contre 3 à 11 en 2014

* (XX) = moyenne de l'année.

ANNEES	CONGRES	AG	NATURE	PEDESTRE	VELO	VISITE	DIVERS	REPAS
> > > > >	2014	2013	2014	2014	2007	2014	2014	2014
2014	10	16	11,5	11	7	5	63,37	5,67
2015	1	22	11			6	40,15	0
Résultat	-9	6	-0,5	-11	-7	1	-23,22	-5,67
Pourcent	-90%	38%	-4%	-100%	-100%	20%	-37%	-100%

Sur l'ensemble des activités, nous avons eu 1 à 302 personnes par sortie (avec une participation extérieure). Le résultat est stable sur l'ensemble les activités, sauf pour les repas. Des racines et des hommes à Harnes a lieu tous les 2 ans et augmentera la participation l'année prochaine. La moyenne de fréquentation est de $(599 / 19 = 31.53)$ = 31 sur l'ensemble des activités contre $1327 / 31 = 27.44$) = 27 l'année dernière.

Pour plus de détail, voyez les deux tableaux représentant : pour le premier le nombre moyen de participation AN + Sympathisants par type de sortie. Le deuxième l'ensemble des participants (AN + Personnes extérieures) avec dans la colonne de droite le pourcentage moyen de participants, par type sortie, par rapport au nombre d'inscrits au 30/06/2015 (V, A, J, K et Symp.).

Nos activités spécifiques effectuées plusieurs fois dans l'année sont :

1. L'activité « Le Triangle des Rouges-Barres – La Nature au Naturel pour la découverte d'un site naturel apparu sans la main de l'homme et qui doit nous alerter sur l'aménagement de nos jardins. Les visites du 17 mai et du 13 octobre ont été annulées et celle du 11 octobre a été déplacée au 18 octobre.
2. La fête de la Nature à Wingles (ARTENA) comme ARTisanat Et NATure) le premier week-end de mars devient un rendez-vous incontournable avec une collecte de bouchons qui commence à porter ses fruits.

* PROJETS DE L'ANNÉE 2016

INTERNATIONAL

- 1) Les rencontres francophones auront lieu le week-end de la pentecôte soit (du 14 au 16 mai). Vous avez reçus les informations. Jean-Marie D. nous a rappelé qu'il fallait aller vite pour réserver car l'hébergement se fera en hôtels et auberges de jeunesse de Bruxelles.

NATIONAL

Jean-Marie D. nous disait : « La fédération française est sortie de l'ornière avec la vente des Chavants. Le bon côté de la chose est que lors de futurs comités directeurs, on entendra plus parler de Chavants. C'est dommage, on a perdu une maison mais il fallait le faire car c'était une gangrène et ça a pourri les comités directeurs pendant plus de dix ans. Depuis que je suis président de région, je n'entendais parler que des Chavants. Maintenant, on va pouvoir souffler et avec le solde des ventes, la fédération va refaire un fond de solidarité pour l'International et les sections pour, par exemple, refaire des chantiers, comme par le passé, faire des puits au Sénégal en leur fournissant les pompes pour tirer l'eau et une autre partie de cet argent pour aider les sections françaises pour faire leurs travaux d'aménagements et de mise aux normes

(handicapés , par exemple).

Le but de cette année est de mobiliser les jeunes en les invitant au siège national, à raison d'un jeune par région et de les faire participer à une réunion dans le style d'un comité directeur dont le président de séance sera notre vice-président régional (Xavier DESMARCHELIER). Elle se fera un samedi lors des vacances scolaires en fin d'année 2016 lors d'une période de vacances scolaires groupées pour toute la France. Nous attendons l'information précise de notre présidente nationale qui coprésidera cette réunion. Le but est de rajeunir notre association avec des idées nouvelles ».

Après la vente du siège national, l'acte authentique de la vente du chalet Les Chavants a été signé ce matin du 5 décembre, au prix convenu, soit 1 040 000 euros. Le fruit de cette vente et de celle du siège (conclue le 30 octobre 2015) va permettre au Commissaire à l'Exécution du Plan de rembourser toutes nos dettes.

Nous allons pouvoir consacrer les longues heures passées autour de ce dossier à des projets directement liés à nos objectifs et nécessaires à l'avenir de la fédération. Nous sommes sortis de la période d'observation.

Les créances inférieures à 300 euros vont être remboursées dans les jours qui viennent par le CEP.

Pour que le reste des engagements puisse être tenu, à savoir, en particulier, le remboursement dans les 3 mois des sections et régions créancières ayant opté pour un remboursement à 70 %, il faut bien entendu que nos actifs (siège et Chavants soient vendus). Le souhait de la Fédération ait de conclure la vente des Chavants et vendre le siège national : 197, rue de Championnet et repartir sur de bonnes bases en 2016.

- 1) Pour équilibrer la trésorerie, elle fera certainement encore éditer 4 revues pour l'année 2016 avant de revenir à 6 comme les années précédant 2015.
- 2) Le prochain congrès national aura lieu en 2018.

RÉGIONAL

- 1) Les derniers samedis du mois de février à novembre. Rendez-vous au foyer rural de Boëseghem à 10H pour les journées travaux et aménagements. Le pique-nique est partagé en commun avec la possibilité de faire des achats chez le charcutier qui est notre proche voisin. ».

J-Marie D. Pour la maison de BOËSEGHEM, nous sommes bloqués avec tous les matériaux (ferrures, panneaux de placo) parce qu'on pas l'accord de la SOCOTEC puisque cet aménagement fait partie de l'aménagement d'accès aux handicapés. La commission de sécurité nous a néanmoins autorisées à ouvrir la maison pour de petits groupes. Ce qui nous permet de faire des prêts de salle et de découvrir les danses folkloriques (flamandes, bretonnes et portugaises). Le dossier de mise aux normes handicapés est parti pour validation et nous avons trois ans pour faire les travaux d'aménagement (sanitaire plus rampe d'accès).

Aujourd'hui, la cuisine est terminée. Les travaux à faire en 2016 sont : refaire la scène dans la grande salle, réparer les portes des box, refaire les fuites de la toiture des sanitaires.

Des demandes de subvention sont en cours. Nous attendons les réponses (positives ou négatives).

- 2) Renouvellement du fest-noz qui a très bien fonctionné en 2014 et en 2016. Il a lieu le 10 novembre à partir de 20H. nous avons toujours besoins de mains pour la préparation des casse-croûte, fournir les pâtisseries à vendre et surtout assurer

l'accueil et le service au bar (pour les boissons et les crêpes).

Jean-Marie D. a pris la parole :

3) Les 3 grandes activités de cette année ont été :

- a) Les œufs de pâques
- b) La chasse au trésor
- c) L'arbre de Noël (l'éveilleur d'étoiles) à Boëseghem le 5 décembre ou toutes les générations étaient présentes sur scène pour organiser cette fête.

Seule la section des Weppes ne participe pas à toutes ces activités et chantiers, mais ils n'ont jamais rien promis. Ils ont néanmoins utilisés la grande salle cette année.

L'excédent du centenaire de l'association à Strasbourg a permis à la région alsacienne de faire des plaquettes pour présenter les Amis de la Nature. La Région en a acheté pour les trois sections de notre région.

Cette plaquette présente bien notre mouvement national et non pas la région est comme le demandait Véronique VANDENBOSSCHE. Anne DESPERQUES qui s'occupe de la communication régionale prépare un document à insérer dans la plaquette pour présenter notre région Flandre, Artois, Picardie (FL.AR.PI.).

La journée s'est très bien déroulée avec 3 AN de LILLE sur scène et 22 AN de VILLENEUVE D'ASCQ.

Pour l'année prochaine, il est prévu de refaire la sortie des œufs de pâques car, cette année, elle a fait des heureux et ceux qui n'ont pas voulu participer étaient déçus en voyant ce que les autres avaient eu.

Il y a une idée à creuser qui serait de faire un réveillon dans notre maison de Boëseghem ; mais pas en 2016 car il y a encore de l'aménagement à faire. Lorsque nous aurons le sanitaire handicapés ce genre d'activités pourra être organisée car nous avons des matelas et une grande partie des participants peuvent dormir dans la grande salle.

LILLE

- 1) Dans le cadre de Naturalille, « la promenade du Préfet » reste abandonnée suite à des dégradations sur la plaine dont une des deux mares avait été transformée en camp de fortune avec une prévision de reprendre en 2017.
- 2) Dans le cadre de Natureville notre sortie, « Le Triangle des Rouges-Barres – La Nature au Naturel » pour la découverte d'un site naturel, sera programmée les : 20/03, 24/04, 22/05, 12/06, 18/09 et le 16/10.
- 3) Nos salons avec :
 - 1- le salon ARTENA à WINGLES les 5 et 6 mars ;
 - 2- La manifestation Des Racines et des Hommes à HARNES qui a lieu la semaine de la route du Louvre prévue le 29 mai en 2016, devrait être programmée du 27 au 29 mai.

*** RAPPORT FINANCIER**

Valorisation des heures de bénévolat

Les heures de bénévolat se calculent en multipliant le nombre d'heures comptabilisées par le taux du SMIG horaire brut (soit 9,53 euros pour 2014, plus 31,10% de cotisations sociales patronales, soit 12,49 €). Cette somme est à enregistrer dans le compte 86 - ligne 4 Personnel bénévole au débit (comme une charge) et au crédit du compte 87 - ligne 0 Bénévolat (comme un produit). Cette démarche permet à l'association de valoriser son

bénévolat. On comptabilise 1423 H 05 dont 162 H 50 pour le chantier de Boëseghem et 368 H 30 pour la collecte et le tri des bouchons.

Abandon de créances

Les membres actifs d'une association peuvent faire un relevé de leurs kilomètres parcourus pour l'association multipliés par l'indice de remboursement accordée aux bénévoles, soit : 0,308 € du Km pour l'année 2015 qu'ils remettront à leur trésorier accompagné d'une déclaration d'abandon de créances. En retour l'association remettra à l'intéressé un reçu fiscal qu'il lui permettra de reporter la somme sur sa feuille de déclaration d'impôts à la rubrique (dons aux œuvres – case UF de la page 3). Cette démarche vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % sur la somme déclarée. Pour l'année 2015 nous avons 3215 Km dont 1080 Km pour le chantier de Boëseghem et 477 Km pour les bouchons.

Il est fait lecture de l'exercice comptable de l'année en cours en date du 01-12-2015.

Solde Banque au 31-12-2014	:	48.58 €
Solde Caisse au 31-12-2014	:	15.84 €
Solde Livret bleu au 31-12-2014	:	549.01 €
Solde disponible au 31-12-2014	:	613.43 €
=====		
Les recettes de l'année	:	2 811.35 €
Les dépenses de l'année	:	-2 803.24 €

Ressources à ce jour	:	en banque : 60.90 €
	:	en caisse : 11.63 €
Report du Livret bleu du C.M.N. au 01-12-2015	:	705.29 €
<i>Le livret bleu, les intérêts 2014 s'élevaient à</i>	:	<i>6.28 €</i>
=====		
Soit un solde disponible positif de	:	777.82 €
<i>Le Bilan de l'année 2015 est positif de</i>	:	<i>72.53 €</i>
<i>Par rapport à 2014, le solde provisionnel est supérieur de :</i>		<i>164.39 €</i>

Le bilan annuel définitif de l'exercice 2015 a été établi et sera validé en fin d'assemblée générale.

Pour les cartes, il n'y a qu'un type de carte avec une case à cocher pour V, A, J ou K. le calcul du paiement se fera lors du retour des cartes au siège national.

Dans les tarifs nous avons : la cotisation nationale, l'assurance activités et la gestion des frais de fonctionnement compensés en partie par les subventions. Les tarifs des cartes restent identiques par rapport à 2015. La Fédération française ayant pris la décision de ne pas augmenter les cotisations pour 2016 et nous n'avons pas eu d'augmentation pour l'assurance, elles seront pour 2016 :

Pour les cartes	VR	= 38,10 €	reste à	38,10 €
Pour les cartes	A (V) et J	= 27,50 €	reste à	27,50 €
Pour les cartes	K	= 15,40 €	reste à	15,40 €
Membre sympathisant		= 15,40 €	reste à	15,40 €

La revue est incluse et offerte pour le timbre J.

(Les membres sympathisants bénéficient de la couverture assurance pour les activités pratiquées au sein de la section de Lille). Nous n'avons plus de cotisants sympathisants, mais nous gardons néanmoins cette tarification pour des personnes qui souhaiteraient être

adhérent avec un engagement minimum.

Afin d'éviter les demandes de cartes en dernière minute, les tarifs annoncés sont valables pour une cotisation payée entre l'AG et le 30 avril.

Pour une cotisation payée entre le 1^{er} mai et la réunion de CA du 28 juin : **une majoration de 1,00 €, sera demandée pour les (V, A et J) (sauf pour une adhésion ou un membre sympathisant).**

Après la réunion de CA du 28 juin, nous ne délivrerons plus de cartes pour l'année 2015 afin de pouvoir retourner les cartes restantes à PARIS pour le calcul de facturation.

Mise au vote :

- 1) rapport moral : qui est contre ? : 0, qui s'abstient ? : 0,
Rapport moral accepté à l'unanimité
- 1) rapport d'activités : qui est contre ? : 0, qui s'abstient ? : 0.
Rapport d'activités accepté à l'unanimité
- 1) rapport financier : qui est contre ? : 0, qui s'abstient ? : 0.
Rapport financier accepté à l'unanimité

* QUESTIONS DIVERSES

1) Règlement intérieur

Le règlement intérieur est J'ai reçu deux remarques qui concernaient des fautes de frappe que j'ai corrigée. La version corrigée a été envoyée pour relecture.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité : ayant 28 électeurs le quorum est atteint avec 11 votants = 39%. N'ayant pas reçu d'objection puisque le reste des électeurs n'a pas souhaité s'exprimer, nous considérons que personne n'est contre ou n'a pas à émettre d'objection.

Je passe à la lecture du règlement intérieur avant signatures.

* POINT SUR L'AVENIR DE LA SECTION

- 1) Devant mes problèmes de santé, je ne sais pas si je vais renouveler mon mandant l'année prochaine. Je vous dirai cela en vue de l'AG 2016.
- 2) Une reprise semble pointer le bout de son nez et vouloir stabiliser notre perte de membres depuis 2006. Nous sommes passés de 30 en 2014 à 32.

* ÉLECTIONS

TITRE	NOM	Prénom	ELU"E"	ELECTION	2015	MANDAT	CONTRAT
Mr	DEHOVE	Frédéric	2012	2015	2015	Sortant Eligible	3 ans
Mme	VANDEBOSSCHE	Véronique	2012	2015	2015	Sortant Eligible	3 ans
Mme	DEHOVE	Marie-Hélène	2013	2016	2015	En cours	2 ans
Mr	REGNAULT	Jean-Marie	2013	2016	2015	En cours	2 ans
Mr	NIVASSE	Marcel-André	2014	2017	2015	En cours	1 an
Mr	REGNAULT	Jérémy	2014	2017	2015	Sortant décédé	1 an

Conformément au Paragraphe 3, article 6, de nos statuts ; ne peut être éligible, que tout électeur âgé d'au moins 18 ans le jour de l'élection, être adhérent de la section depuis plus d'un an et être à jour de cotisation le jour de l'Assemblée Générale.

Nous avons donc pour les élections de cette année :

Pour les membres en cours de mandat :

- Mr NIVESSE Marcel-André élu en 2014
- Mr REGNAULT Jérémie élu en 2014
- Mr REGNAULT Jean-Marie élu en 2013
- Mme DEHOVE Marie-Hélène élue en 2013

Pour les membres sortants rééligibles et n'ayant pas émis le souhait de démissionner :

- Mme VANDENBOSSCHE Véronique élue en 2012
- Mr DEHOVE Frédéric élu en 2012

Pour que le Conseil d'Administration soit au complet, il faut qu'il soit constitué de 6 ou 9 membres.

- Mr REGNAULT Benoît se présente pour le CA

Pour que l'élection puisse avoir lieu nous devons avoir le quart des électeurs inscrits ; sur 30 inscrits nous avons 26 électeurs / 4 = **06**. Notre souhait serait d'avoir le tiers soit : 26 électeurs / 3 = (8.66) => **09**.

Sur les 11 personnes présentes dont 1 AN extérieur, nous avons : 10 présents + 10 excusés avec pouvoir == 20

Le quorum étant atteint, nous pouvons passer au vote.

Personne ne souhaitant faire un vote à bulletin secret ni de vote séparé, les trois élections se sont faites à main levée pour la réélection de Véronique VANDENBOSSCHE et Frédéric DEHOVE et l'élection de Benoît REGNAULT.

Ils ont été élus à l'unanimité.

Le Nouveau Conseil d'Administration est donc le suivant :

PRÉSIDENT Resp. Environnement	: REGNAULT Jean-Marie né le : 21.03.1952 à LILLE	155 rue de l'Égalité 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN Retraité
VICE-PRÉSIDENT	: REGNAULT Jérémie né le : 03.01.1994 à LILLE	155 rue de l'Égalité 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN Etudiant
SECRÉTAIRE	: DEHOVE Frédéric né le : 01.06.1966 à IVRY	4, ruelle des Bonshommes 60190 LACHELLE Enseignant
SECRÉTAIRE ADJOINT	: NIVESSE Marcel-André né le : 12/07/1957 à ROUBAIX	6 bis, rue de l'Église 59980 REUMONT Retraité
TRÉSORIÈRE	: VANDENBOSSCHE Véronique Née MOREL née le : 13.04.1960 à LILLE	26 rue F. J. Nollet 59160 LOMME Secrétaire
TRÉSORIÈRE ADJOINTE	: DEHOVE Marie-Hélène née le : 19.01.1960 à ORAN	69, rue Victor Hugo 59242 TEMPLEUVE Retraitee
ADMINISTRATEUR	: REGNAULT Benoît née le : 28.07.1988 à LILLE	155 rue de l'Égalité 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN garçon boulanger

L'ordre du jour étant épuisé à 18H, l'Assemblée Générale se termine avec le renouvellement des cotisations et l'adhésion d'un nouveau membre.

Le Président :
Jean-Marie REGNAULT



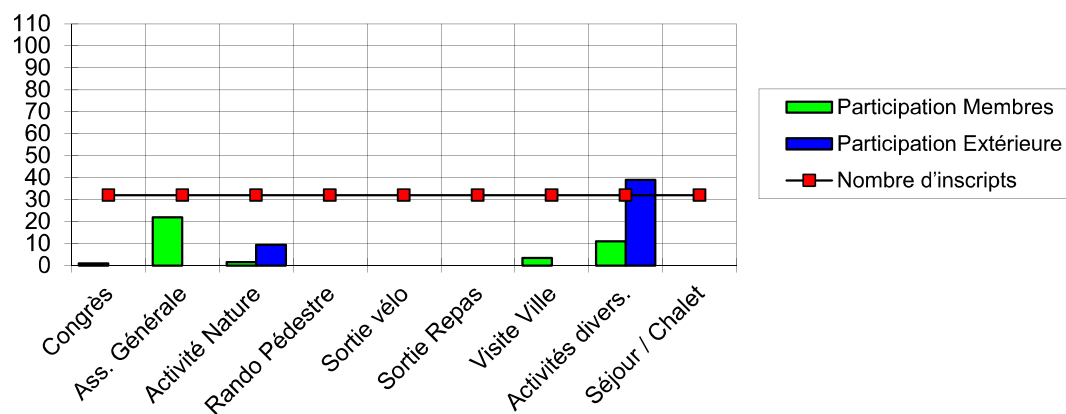
EVALUATION DE PARTICIPATION PAR TYPE DE SORTIE AN + Sy SEULEMENT

LIBELLE	PARTICIPANTS	Nbre Sorties	MOYENNE	INSCRITS	RESULTAT
Congrès	1	1	1	32	3,13%
Ass. Générale	22	1	22	32	68,75%
Activité Nature	8	5	2	32	5,00%
Rando Pédestre	32	32	32	32	100,00%
Sortie vélo	32	32	32	32	100,00%
Sortie Repas	0	2	0	32	0,00%
Visite Ville	7	2	4	32	10,94%
Activités divers.	54	12	11	32	34,38%
Séjour / Chalet	32	32	32	32	100,00%

EVALUATION DE PARTICIPATION PAR TYPE DE SORTIE POUR LES NON MEMBRES

LIBELLE	PARTICIPANTS	Nbre Sorties	MOYENNE	INSCRITS	RESULTAT
Congrès	0	1	0	32	0,00%
Ass. Générale	0	1	0	32	0,00%
Activité Nature	47	5	9	32	29,38%
Rando Pédestre	32	32	32	32	100,00%
Sortie vélo	32	32	32	32	100,00%
Sortie Repas	0	2	0	32	0,00%
Visite Ville	0	2	0	32	0,00%
Activités divers.	468	12	39	32	121,88%
Séjour / Chalet	32	32	32	32	100,00%

MOYENNE DE PARTICIPATION





Union Touristique Les Amis de la Nature Section de LILLE



Siège social : M.R.E.S. - 23, rue Gosselet - 59000 LILLE
Web : <http://utan.lille.free.fr> - Email : utanlille@free.fr
Le Président : Jean-Marie Regnault
155, rue de l'Égalité - 59320 HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN
Tél./Fax : 03.20.50.40.25 - Email : jeanmarie.regnault@numericable.fr

Déclarée en Préfecture du Nord
le 19 mars 1979
sous le numéro W595003317
Numéro de Siret : 50294344200017

BILAN PREVISIONNEL 2016

CODE	LIBELLE	N° CHEQUE	IND	RECETTES	DEPENSES
1	DIVERS			0,00	
4	PLACEMENT LIVRET BLEU			0,00	
5	COTISATIONS			1 000,00	
6	MATERIEL - PROPAGANDE			5,00	
7	SORTIES - SEJOURS			0,00	
8	SOIREES - A.G. - CONGRES			0,00	
9	NATURALILLE			0,00	
10	PAYSAGE DE L'ANNEE			0,00	
12	BOCAGE EN VILLE			0,00	
13	ABANDON DE CREANCES			750,00	
60	GESTION			0,00	
62	INDEMNITES			0,00	
74	SUBVENTIONS			150,00	
61-1	FRAIS DE LOCATION			0,00	
61-3	ASSURANCE			0,00	
87-0	BENEVOLAT			800,00	
				Total Crédit	2 705,00 €
CODE	LIBELLE	N° CHEQUE	IND	RECETTES	DEPENSES
1	DIVERS				0,00
4	PLACEMENT LIVRET BLEU				0,00
5	COTISATIONS				825,00
6	MATERIEL - PROPAGANDE				0,00
7	SORTIES - SEJOURS				0,00
8	SOIREES - A.G. - CONGRES				20,00
9	NATURALILLE				0,00
10	PAYSAGE DE L'ANNEE				0,00
12	BOCAGE EN VILLE				0,00
13	ABANDON DE CREANCES				0,00
60	GESTION				50,00
62	INDEMNITES				750,00
74	SUBVENTIONS				0,00
61-1	FRAIS DE LOCATION				100,00
61-3	ASSURANCE				160,00
84-4	PERSONNEL BENEVOLE				800,00
				Total Débit	2 705,00 €
				Solde prévisionnel	0,00 €

Le Président
Jean-Marie Regnault



Union Touristique Les Amis de la Nature Section de LILLE



Siège social : M.R.E.S. - 23, rue Gosselet - 59000 LILLE
Web : <http://utan.lille.free.fr> - Courriel : utanlille@free.fr
Le Président : Jean-Marie Regnault
155, rue de l'Egalité - 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN
Tél./Fax : 03.20.50.40.25 - Email : jmarier895@gmail.com

Déclarée en Préfecture du Nord
le 19 mars 1979
sous le numéro W595003317
Numéro de Siret : 50294344200017

Règlement intérieur de la section de Lille de L'Union Touristique - Les Amis de la Nature A adopter par l'assemblée générale du 12 décembre 2015

Article 1 - Agrément des nouveaux membres.

Toute personne des deux sexes peut devenir membre actif de la section en reconnaissant et en observant sans restriction les statuts et décisions de l'association, sous réserve de l'accord du comité. Il ou elle devra s'acquitter de la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'Administration. Personne, sauf accord du comité départemental, ou à défaut, du comité régional, ne peut être membre actif d'une autre section s'il en existe une dans sa localité. L'admission d'un membre peut être refusée par le Conseil d'Administration sans lui en faire connaître les motifs.

Article 2 - Démission – Exclusion – Décès d'un membre

1. La démission doit être adressée au président de l'association par lettre recommandée. Elle n'a pas à être motivée par le membre démissionnaire.
2. Comme indiqué à l'article 4 des statuts, l'exclusion d'un membre peut être prononcée par le conseil, pour motif grave. Sont notamment réputés constituer des motifs graves :
 - la non-participation aux activités de l'association ;
 - une condamnation pénale ou délit entraînant la perte des droits civiques (même temporaires);
 - toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation.
 - le non-paiement de la cotisation annuelle.
 - Par décision du comité pour motif grave, le membre ayant été invité à fournir des explications, il peut avoir recours à l'assemblée générale. La décision d'exclusion est adoptée par le conseil statuant à la majorité des deux tiers des membres présents.
3. En cas de décès d'un membre, les héritiers ou les légataires ne peuvent prétendre à un quelconque maintien dans l'association.

La cotisation versée à l'association est définitivement acquise, même cas en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un membre en cours d'année.

Article 3 - Assemblées générales – Modalités applicables aux votes

1. Votes des membres présents
Les membres présents votent à main levée. Toutefois, un scrutin secret peut être demandé par le conseil ou 25 % (le quart) des membres présents.
2. Votes par procuration
Comme indiqué à l'article 6 des statuts, si un membre de l'association ne peut assister personnellement à une assemblée, il peut le faire par procuration ou par correspondance (toutes les précautions ayant été prises pour assurer le secret du vote).
3. Peut postuler : tout membre actif âgé d'au moins 18 ans et ne dépassant pas 73 ans et pouvant justifier d'un an d'ancienneté dans l'association.

Article 4 – Indemnités de remboursement.

Tous les membres actifs peuvent prétendre au remboursement des frais engagés dans le cadre des activités de l'association et sur justifications. Le remboursement des frais kilométriques se fait avec l'accord du Conseil d'Administration et selon le tarif défini par le service public conformément au Code Général des Impôts ou par abandon de créance en faisant don à

l'association en vue de la réduction d'impôt sur le revenu (article 200 du Code Général des Impôts).

Article 5 – Commission de travail.

Des commissions de travail peuvent être constituées par décision du conseil d'administration.

Article 6 – Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le conseil d'administration ou par l'assemblée générale ordinaire à la majorité simple des membres présents.

Le Président
Jean-Marie Regnault



Le secrétaire
Frédéric Dehove





Union Touristique Les Amis de la Nature Section de LILLE



Siège social : M.R.E.S. - 23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél./Fax : 03.20.50.40.25

Web : <http://utan.lille.free.fr> - Email : utanlille@free.fr

Le Président : Jean-Marie Regnault

155, rue de l'Egalité - 59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN

Déclarée en Préfecture du Nord

le 19 mars 1979

sous le numéro W59003317

Numéro de Siret : 50294344200017

Hallennes-lez-Haubourdin, le 13 décembre 2015

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 12 décembre 2015

Suite à la 34^e assemblée générale de la section, qui s'est déroulée le quinze décembre 2012 à la M.R.E.S. 23 rue Gosselet à Lille, la composition du nouveau Conseil d'Administration de l'association déclarée en Préfecture le 19 mars 1979 sous le N° W59003317 est la suivante :

POSTE AU BUREAU	NOM PRENOM	Né le :	à :	ADRESSE	PROFESSION
PRESIDENT Resp. activités	REGNAULT Jean-Marie	21.03.1952	LILLE 59	155, rue de l'Egalité 56320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	Retraité
VICE-PRESIDENT	REGNAULT Jérémie	03.01.1994	LILLE 59	155, rue de l'Egalité 56320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	Etudiant
SECRETAIRE	DEHOVE Frédéric	01.06.1966	IVRY 94	4, ruelle des Bonshommes 60190 LACHELLE	Enseignant
SECRETAIRE ADJOINT	NIVASSE Marcel-André	12.07.1957	ROUBAIX	6 bis, rue de l'Eglise 59980 REUMONT	Retraité
TRESORIERE	VANDEBOSSCHE Véronique	13.04.1960	LILLE 59	26, rue François-Joseph Nollet 59160 LOMME	Secrétaire
TRESORIERE ADJOINTE	DEHOVE Marie-Hélène	19.01.1960	ORAN	69, rue Victor Hugo 59242 TEMPLEUVE	Retraîtée
ADMINISTRATEUR	REGNAULT Benoît	29.07.1988	LILLE	155, rue de l'Egalité 56320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	Boulangier

Tous de Nationalité française

Jean-Marie REGNAULT
Président de la section de Lille
U.T. les Amis de la Nature

Jérémie REGNAULT
Vice-président de la section de Lille
U.T. les Amis de la Nature



Section de Lille

Membre de la Fédération Française

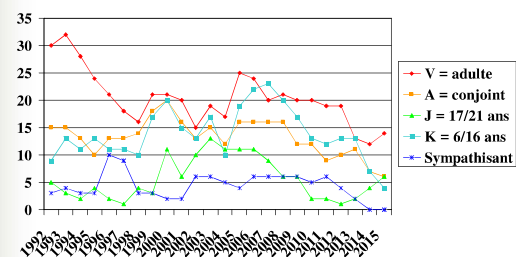
Évolution de la section

- [Historique depuis 1992](#)
- [Historique par timbre depuis 92](#)
- [Historique de la section depuis 92](#)
- [Résultat 2015](#)

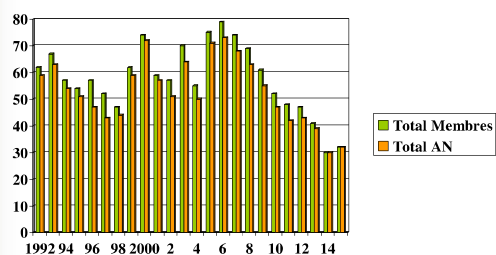
Évolution de 1992 à 2015

Années	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
V	30	32	28	24	21	18	16	21	21	20	15	19	17	25	24	20	21	20	20	19	19	13	12	15
A	15	15	13	10	13	13	14	18	20	16	13	15	12	16	16	16	16	12	12	9	10	11	7	7
J	5	3	2	4	2	1	4	3	11	6	10	13	11	11	11	9	6	6	2	2	1	2	4	6
K	9	13	11	13	11	11	10	17	20	15	13	17	10	19	22	23	20	17	13	12	13	7	4	4
Sy	3	4	3	3	10	9	3	3	2	2	6	6	5	4	6	6	6	6	5	6	4	2	0	0
Total	61	67	57	54	57	52	47	61	74	59	57	70	55	75	79	74	69	61	52	48	47	41	30	32
AN	59	63	54	51	47	43	44	59	72	57	51	64	50	71	73	68	63	55	47	42	43	39	30	32

Évolution graphique par timbre

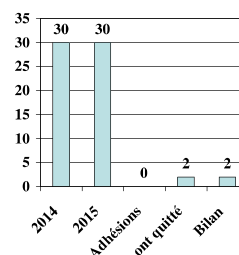


Évolution graphique du total



Résultat 2015

- 32 inscrits contre 30 en 2014
- 04 adhésions
- 2 n'ont pas renouvelé
- Bilan = 2



Rapport d'activités

- [Détail des activités membres](#)
- [Détail des activités non membres](#)
- [Représentation graphique](#)
- [Participation des membres](#)
- [Représentation graphique](#)

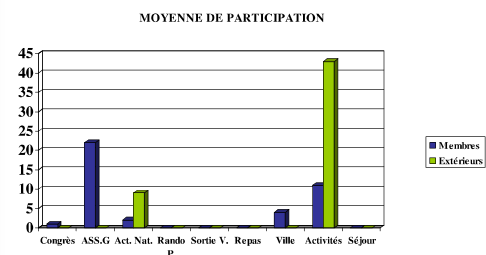
Détail des activités membres

LIBELLE	Participants	Nbre Sorties	MOYENNE	INSCRITS	RESULTAT
Congrès	1	1	1	32	3.13 %
Ass. Générale	22	1	22	32	68.75 %
Activité Nature	8	5	2	32	5.00 %
Rando Pédestre				32	
Sortie vélo				32	
Sortie Repas	0	2	0	32	0.00 %
Visite Ville	7	2	4	32	10.94 %
Activités diverses	47	11	11	32	34.38 %
Séjour / Chalet				32	

Détail des activités non membres

LIBELLE	Participants	Nbre Sorties	MOYENNE	INSCRITS	RESULTAT
Congrès	0	1	0	32	0.00 %
Ass. Générale	0	1	0	32	0.00 %
Activité Nature	47	5	9	32	29.38 %
Rando Pédestre				32	
Sortie vélo				32	
Sortie Repas	0	2	0	32	0.00 %
Visite Ville	0	1	0	32	0.00 %
Activités diverses	468	11	43	32	132.95 %
Séjour / Chalet				32	

Graphique détail activités



Participation des Membres inscrits

Nombre Sorties	Inscrits	Participation	% participation
0 sortie	32	10	31.25 %
1 sortie	32	22	68.75 %
2 sorties	32	10	31.25 %
3 sorties	32	10	31.25 %
4 sorties	32	8	25.00 %
5 sorties et plus	32	8	25.00 %

Graphique participation Membres inscrits

